



PESSAN INFOS

Dans ce numéro

Dates à retenir/ horaires mairie.....	1
Editorial /Actualités des projets	2-3
PLUI.....	4
Communication/Vie de l'école.....	5
Déchets/Compostage.....	5
Budget communal.....	6-7
Evènements	8



Photos de l'exposition des élèves
à l'école et dans le jardin du cloître
le 29 juin 2026

Juillet 2026



Dates à retenir pour 2026

Cinéma plein air.....Mercredi 15 juillet
Concert musique Renaissance Vendredi 7 Août
Fête locale.....les 28-29-30 Août
Foyer CL, reprise des activités le 14 septembre
Journées du Patrimoine 18-19-20 septembre

Horaires d'ouverture de la mairie

Marie-Jeanne Gonzalez vous accueille les :

**LUNDI et JEUDI de 8h30 à 12h
et de 13h15 à 17h**

MARDI de 8h30 à 12h

MERCREDI de 13h15 à 17h
Le vendredi, la mairie est fermée.

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

Téléphone mairie : 05 62 63 28 66
Messagerie : mairie.de.pessan@wanadoo.fr

Le mot du Maire



Chers Pessannais,



Trois mois après les élections municipales, voici venu le temps de vous donner quelques nouvelles. En premier lieu, nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée. L'installation du Conseil municipal, celle des différentes commissions de la communauté d'agglomération, lourdes sur un plan administratif, ont occupé les deux premiers mois.

Au niveau local, chaque conseiller trouve sa place et assume sa part de responsabilités dans les commissions locales ou intercommunales. Nous essayons d'améliorer la transmission des informations communales sur différents réseaux, mais sans doute pas suffisamment dans la presse locale. Nous souhaitons être à votre écoute et disponibles pour vous recevoir.

Réunis déjà quatre fois en conseil municipal, nous prenons la mesure des besoins matériels, humains, organisationnels nécessaires au fonctionnement de la commune. Le soutien du CDL, conseiller aux décideurs locaux, nous apporte son regard sur l'état des finances locales, ce qui nous permet de réajuster les choix budgétaires pour 2026 en fonction des urgences et de nos ressources. Le suivi des projets que nous portons tout comme la réponse aux problématiques locales exigent l'approche de services compétents dans les domaines de l'urbanisme, l'aide sociale, le patrimoine, entre autres. Nous trouvons auprès de ces professionnels le soutien indispensable à la gestion des dossiers, que ce soit en matière de projection, de montage financier, de recherche de subventions ou de réponse réglementaire.

Le Plan local d'urbanisme, en cours de construction au niveau intercommunal, lance une démarche de recensement agricole pour laquelle nous irons à la rencontre des agriculteurs de la commune.

Vous trouverez dans les pages de ce bulletin quelques éléments d'actualité sur le projet de réhabilitation de l'immeuble au centre du bourg, sur la restauration de l'église Saint-Michel ou sur les réflexions pour dessiner le village de demain. Les actions en cours, véritable travail de l'ombre, visent au-delà de ces projets, le maintien ou le renforcement du lien social entre les habitants de la commune. Une période de concertation va suivre : l'émergence de vos préoccupations, de vos avis, seront des éléments indispensables pour que les choix engagés répondent aux besoins de la population.

Si le climat nous le permet, nous aurons cet été l'occasion de nous retrouver localement sur des événements ou bien plus largement grâce au riche programme culturel de la communauté d'agglomération.

Mais la problématique environnementale avec ces épisodes de canicule, nous affecte tous, hommes, animaux et végétaux. Nous avons dû réajuster les organisations pour que l'école fonctionne dans des conditions acceptables. Nous nous préoccupons des plus fragiles et nous vous demandons de nous alerter si vous avez connaissance de personnes en difficulté. Notre programme d'action va devoir intégrer ces risques climatiques, anticiper et poursuivre les aménagements nécessaires sur les bâtiments communaux.

Face à l'aventure humaine dans laquelle nous sommes embarqués, puissions-nous ne pas nous laisser envahir par la stupeur, l'accablement, la fatigue d'être ou d'exister. Mais tentons d'agir pour rendre le futur acceptable aux jeunes générations.

Relisons la fable de La Fontaine « Le chêne et le roseau ». Faut-il combattre et tenir tête héroïquement comme le chêne, au risque de casser, ou assumer et s'adapter pour plier sans rompre comme le roseau ?

Je terminerai ce mot en rendant hommage à Claude Abadie pour son investissement dans la vie communale : il a été élu durant plusieurs mandats, adjoint au Maire puis président des anciens de l'Arçon. Sa connaissance du village, du patrimoine et de la langue occitane a été une aide et un plaisir précieux à maintes occasions, plus récemment pour compléter le dossier du cimetière. Que toute sa famille soit ici assurée de notre compassion et de notre soutien.

Bien cordialement, Cathy Trouche



ACTUALITÉS

Concernant l'immeuble du centre bourg, nous sommes en discussion avec un bailleur social, Gers Habitat. Le dossier passe en conseil d'administration début juillet. Si la réponse est positive, le projet va chercher à s'étendre sur la parcelle AD 93 pour des logements.

La phase de montage financier pourra débuter. Nous chercherons la concertation avec la population pour connaître les besoins et les chances économiques de réussite d'un commerce, d'un bistrot et/ou d'un restaurant.



Le dossier de l'Eglise Saint-Michel se situe sur la phase d'autorisation de travaux et d'appel d'offres aux entreprises. Pour la première phase, nous avons des réponses positives sur les subventions DRAC, DETR, Région. Mais il nous faut mobiliser d'autres fonds.

L'adhésion à la Fondation du Patrimoine comme commune partenaire, nous conduit à mener des opérations de communication et des événements pour lancer la collecte et la recherche de mécénat. Toute personne compétente en matière de communication sera bienvenue.

La création d'une association serait un complément appréciable pour accompagner ce gros projet de restauration : vous portez un intérêt au patrimoine, manifestez-vous !



Avec le soutien du CAUE-conseil en architecture et urbanisme, nous écrivons le cahier des charges pour travailler avec un bureau d'études qui pourra dessiner le village de Pessan à l'horizon 2050 : en termes d'urbanisme, de circulation et de parking, d'aménagement de l'espace public, de végétalisation, de gestion et d'entretien de la voirie à l'intérieur du bourg.

En parallèle, le PNR-Parc naturel de l'Astarac- mène une étude approfondie sur six sites du territoire. Avec la commune d'Auterrive, Pessan se situe sur la limite nord du PNR et nous sommes site pilote pour le volet paysage.

Marie Guilbert, membre de l'équipe du PNR va nous aider à approfondir les besoins du territoire et à imaginer les liens entre les quartiers et le village.

Ce sera donc une approche complémentaire à celle du CAUE.

Le projet de transformation du terrain de tennis en terrain multisport est ajourné cette année par impossibilité de soutien financier dans ce domaine.

La salle de sport au-dessus de la Mairie mérite largement un réaménagement : toilettes avec accès personne à mobilité réduite-PMR, vestiaires pour le judo, rangement, peinture des murs et plafond...

Des devis sont en cours avec l'intention de mener ces travaux partiellement en régie.

Au niveau du cimetière bas, la procédure concernant les tombes abandonnées est arrivée à son terme avec le deuxième procès-verbal dressé début novembre 2025. Depuis plus de 18 mois, les 40 tombes sont identifiées par une pancarte. Toutefois, si des descendants souhaitent encore se manifester, ils doivent s'adresser à la Mairie.

L'entreprise Pujolle propose un devis de 8 000 € pour effectuer le travail de remise à nu des concessions désaffectées. Le devis a été voté par le conseil municipal. Le chantier devrait être réalisé après la Toussaint. Nous devons ensuite ensemençer ces zones nues pour végétaliser et faciliter un entretien par de la tonte. De nouveaux espaces seront disponibles pour de futures concessions. A deux reprises, des corvées ont permis de nettoyer les herbes sauvages envahissantes : que les participants soient ici remerciés.

Thibaut Almodovar vient de prendre ses fonctions à temps plein comme agent technique sur la commune. Réservons lui un bon accueil.

PLUI PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



AGRICULTEURS,

l'agglomération vous accompagne dans vos projets

L'agglomération lance une consultation pour faciliter les projets agricoles et leurs autorisations d'urbanisme.

Objectif : Maintenir l'activité agricole, favoriser l'installation et aider à la concrétisation des projets agricoles

Mieux comprendre les besoins des exploitants agricoles : bâtiments, logements, diversification, installation...

Vous êtes concerné comme tous les exploitants agricoles des 34 communes de l'agglomération

Vos données sont sécurisées
Traitement uniquement dans le cadre de ce diagnostic agricole

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne réalise actuellement un recensement agricole afin de mieux connaître les exploitations présentes sur son territoire et les enjeux auxquels elles sont confrontées.

L'agriculture constitue une composante essentielle de notre territoire. Afin de mieux prendre en compte ses spécificités et ses besoins dans les réflexions d'aménagement à venir, ce questionnaire s'adresse à tous les exploitants agricoles.

Cette démarche a pour objectif de recueillir des informations sur les activités agricoles, les projets de développement, les besoins fonciers, les difficultés rencontrées ou encore les enjeux de transmission des exploitations. Les réponses permettront d'alimenter le diagnostic agricole du PLUi et de mieux intégrer les réalités du monde agricole dans les futures orientations du territoire.

Le conseil municipal se propose de venir à votre rencontre ; une occasion de se connaître et d'échanger sur vos besoins.

Le questionnaire est accessible à partir du QR code ou bien sur le site de l'agglomération
<https://www.grandauch.com/direction-amenagement-developpement>



Pour compléter le questionnaire en ligne, suivez le lien ;
www.grandauch.com/diagnostic-agricole
Ou bien, scannez le code ci-dessous :

Vous préférez rencontrer directement l'équipe du PLUi ?

Vous pouvez solliciter un rendez-vous chez vous en contactant le service planification à l'adresse suivante :

planification@grand-auch.fr ou au 06 34 21 14 55

SCANNEZ-MOI !



VIE DE L'ECOLE

En cette fin d'année scolaire, les enfants de l'école ont présenté un spectacle apprécié de leurs parents et grands-parents.

Les travaux artistiques réalisés avec Juan Carlos, photographe, ornent les murs du préau de l'école : une magnifique exposition faite pour durer où l'on reconnaît le patrimoine architectural de Pessan.

D'autres œuvres d'art d'une grande sensibilité ont été exposées dans le cloître pour le plaisir des yeux.

L'équipe enseignante et les animatrices du périscolaire ont travaillé de concert autour d'un projet pédagogique riche et structurant pour l'éducation et l'épanouissement des enfants.

Merci à tous !

A la rentrée, le projet pédagogique mettra l'accent sur le Patrimoine et les enfants découvriront la richesse du village avec l'appui de professionnels en apprenant à « Lever les yeux ! »



COMMUNICATION

L'application d'information Panneau Pocket est encore méconnue pour un certain nombre d'habitants.



Si vous fonctionnez avec un smartphone, vous pouvez télécharger cette application gratuite et choisir entre autre Pessan comme favori.

Cliquez sur le  pour recevoir les notifications à chaque nouvelle information et alerte.

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis un ordinateur : app.panneaupocket.com

Vous pouvez également envoyer un texte pour publication en vous adressant à la mairie. Cette information doit concerner les habitants : spectacle, alerte, match, repas...

Pour en parler autour de vous, partagez ce panneau grâce à la flèche en bas à droite du site.

COMPOSTEURS COLLECTIFS

La gestion de nos déchets reste toujours très insatisfaisante. On constate trop d'incivilités aux conséquences désagréables pour la collectivité.

Malgré tout, comme promis voilà un an, nous attribuons un nouveau composteur impasse d'Empeyroutan, au service des habitants de proximité.

Les autres composteurs collectifs sont situés au niveau de l'atelier municipal.

Vous devez y jeter uniquement des déchets de cuisine biodégradables. .

Les composteurs des cimetières reçoivent les déchets de fleurs et de terre. Les pots de fleurs vides rejoignent le container vert.

Les déchets de taille, de branches sont portés **par vos soins** vers l'une des deux déchetteries.

Le Relais, acteur du tri du textile supprime les collectes pour des raisons économiques. Les bornes ne sont plus utilisables. Merci de ne plus déposer de vêtements dans les bornes ni au pied.

Respectons les consignes.

Nous devons absolument améliorer nos connaissances et nos pratiques concernant la gestion des déchets en général et l'utilisation du matériel à disposition.



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le compte financier soumis au Conseil Municipal du 10 mars 2026 retrace l'exécution du budget principal de la commune de PESSAN au cours de l'exercice comptable 2025.

Section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
011	Charges à caractère général : énergie, maintenance...voirie	215 484,18	154 835,11	71,85%
012	Charges de personnel et frais assimilés	165 200,00	148 013,39	89,60%
014	Atténuations de produits	20 600,00	20 527,75	99,65%
65	Autres charges de gestion courante	145 782,00	121 998,85	83,69%
66	Charges financières	12 709,00	12 708,08	99,99%
023	Virement à la section d'investissement	126 354,81	0,00	0,00%
	TOTAL DEPENSES	686 129,99	458 083,18	67,00%

Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
013	Atténuations de charges	6 000,00	6 600,39	111,01%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	50 023,00	60 368,31	120,68%
73	Impôts et taxes (sauf 731)	27 000,00	19 136,84	70,88%
731	Impositions directes	288 845,00	291 056,71	100,77%
74	Dotations et participations	143 261,00	142 949,69	99,78%
75	Autres produits de gestion courante	27 700,00	30 207,39	109,05%
76	Produits financiers	15,00	22,36	14,07%
77	Produits spécifiques	1 991,81	1 991,81	100,00%
002	Excédent de fonctionnement reporté	141 294,18	141 294,18	100,00%
	TOTAL RECETTES	686 129,99	693 687,68	101,10%

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025

Recettes de fonctionnement : 693 687,68 €

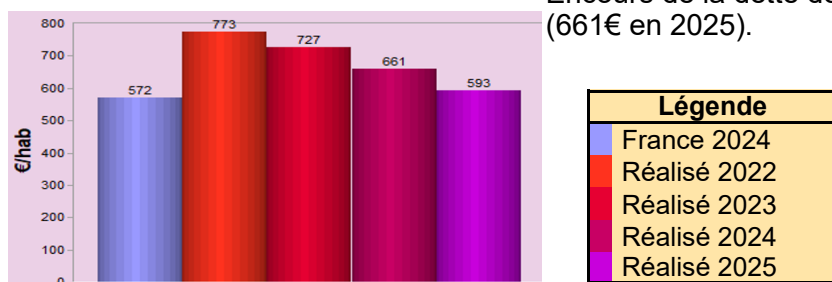
Dépenses de fonctionnement : 458 083,18 €

Excédent reporté de 2024 : 141 294,18€

Excédent de fonctionnement Cumulé 2025 : 235 604,50 €

ENCOURS DE LA DETTE au 31/12/2025

Encours de la dette de 454 258 € soit **593 € par habitant** (661€ en 2025).



L'endettement concerne toujours :

- Salle Polyvalente jusqu'en 2032 (Emprunt contracté en 2007)
- Logement Idrac jusqu'en 2028 (Emprunt contracté en 2014)
- Traversée du village jusqu'en 2038 (Emprunt contracté en 2019)

Section investissement

Dépenses d'investissement				
Cha-pitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
16	Emprunts et dettes assimilés	48 212,00	47 991,22	99,54%
20	Immobilisations incorporelles	4 708,00	0,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	105 153,81	41 000,38	38,99%
001	Déficit d'investissement reporté	88 055,32	88 055,32	100,00%
041	Opérations patrimoniales	1 536,00	1 536,00	100,00%
	TOTAL DEPENSES	247 665,13	178 583,59	72,11%

Les principaux investissements au cours de l'exercice 2025 concernent :

- Diagnostic structurel de l'église Saint- Michel : 3 840.00 €
- Etude de faisabilité immeuble BAQUE : 7 200.00 €
- Achat d'un camion RENAULT benne : 12 440,00 €
- Equipement informatique : 1 922.00 €
- Equipement école cantine : 5 351€
- Diagnostics complémentaires église : 4 800€
- Equipement chauffage logement Idrac : 14 593€

Recettes d'investissement				
Cha-pitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
10	Dotations, fonds divers et réserves	107 874,32	108 596,22	100,67%
13	Subventions d'investissement reçues	10 500,00	6 646,32	63,30%
16	Emprunts et dettes assimilés	1 000,00	0,00	0,00%
021	Virement de la section de fonctionnement	106 971,00	0,00	0,00%
	Opérations patrimoniales	1 536,00	1 536,00	100,00%
	TOTAL DEPENSES	247 665,13	116 778,54	100,00%

RÉSULTAT DE L'INVESTISSEMENT 2025

Recettes d'investissement = 116 778,54 €

Dépenses d'investissement = 178 583,59 €

Déficit d'investissement cumulé de 61 805,05 € à reporter au BP 2026

BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget de fonctionnement permet à la commune d'assurer le quotidien.

Ces dépenses s'élèvent à 721 701,45 € dont 7 246 € de subventions et participations versés aux associations.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions, aux loyers communaux.

Elles sont estimées à 721 701,45 € dont 175 239,45 € d'excédent de fonctionnement reporté du CA 2025 .

Ce montant représente l'épargne de la commune.

LA FISCALITÉ

Les taux des impôts locaux votés pour 2026 demeurent inchangés

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 59,05 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 93,49%
- Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 11,73 %

Principaux projets 2026

- Programme éclairage public : 35.000 € sur budget 2025
- Achat matériel tracto-tondeuse, auto-laveuse : 20 000 €
- Travaux cimetière bas, enlèvement des 40 tombes abandonnées : 8 000 €
- Dossier église autorisation travaux et appel d'offres 364 112 € dont subventions
- Dossier étude et accompagnement CAUE
- Travaux salle des fêtes mairie

Deux événements vont venir marquer notre engagement comme
commune partenaire avec la Fondation du patrimoine



Vendredi 7 août 18h

Lancement de la collecte avec la Fondation du Patrimoine

17h30 : visite de l'abbatiale

18h : présentation des partenaires et du projet

18h30 : concert

Laura Agut et Lisa Hagemann, membres de l'ensemble PROCRISS, viennent nous offrir un répertoire Renaissance en l'église de Pessan

19h30 : apéritif offert

Après le concert, nous nous retrouverons dans le jardin du cloître pour un temps convivial et un échange avec les artistes.

Journées du Patrimoine

Vendredi 18 septembre :

Journée Patrimoine pour les enfants avec le projet « Levez les yeux » et Exposition en présence des artistes

Samedi 19 septembre :

Visites guidées de 15h à 17h
Diaporama sur Pessan

Dimanche 20 septembre

Visites guidées entre 15h et 17h, assurées par le Pays d'Art et d'Histoire
Diaporama sur Pessan



Laura Agut
Sacqueboute

Originaire d'Auch et de Pessan, **Laura Agut** se forme au trombone à Toulouse, puis à Londres, à la Royal Academy of Music, où elle se passionne pour la musique ancienne. Elle poursuit ensuite son perfectionnement à Bâle. Aujourd'hui, elle se produit avec de prestigieux ensembles en France et en Europe, notamment Cappella Mediterranea, Vox Luminis, Pygmalion, l'Orchestre de chambre de Paris, l'Orchestre et Opéra de Limoges ou encore l'Orchestre de Caen.

Passionnée de musique de chambre, elle explore le répertoire ancien et cherche à donner à la sacqueboute un son et une place singuliers.

Née à Genève, **Lisa Hagemann** commence son apprentissage de la musique avec le violon, puis l'alto. A l'adolescence elle découvre la viole de gambe et va ainsi poursuivre en parallèle l'apprentissage de ces deux instruments à l'école de musique de Genève. Après le Bachelor Lisa poursuit ses études à Londres puis à Bâle afin de se perfectionner en viole de gambe.

Passionnée de musique de chambre, Lisa remporte de nombreux prix et se produit avec de prestigieux ensembles à Londres.



Lisa Hagemann
Viole de Gambe

Retrouvez toutes les informations :

- sur la page Facebook de Pessan : <https://www.facebook.com/villagedepessan>
- sur la page Instagram de Pessan : https://www.instagram.com/village_de_pessan
- sur l'application **PanneauPocket** et **sur les journaux locaux**